

N° 2024-77

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 11 JUILLET 2024**

N°77/2024

PLUI : Composition du COPIL

NOMENCLATURE : 7.1 Décisions budgétaires

Convocation adressée à chaque conseiller le jeudi 04 juillet 2024 pour la session ordinaire du jeudi 11 juillet 2024

L'An Deux Mille vingt-quatre, le jeudi onze juillet à dix-huit heures quinze, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des 1000 Étangs, s'est réuni salle de la mairie de La Bruyère, sous la Présidence de Monsieur Régis PINOT, Président, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121.7 à L.2121.34 et 5211.1).

En exercice :	42
Présents :	30
Pouvoirs :	9
Absents :	3

Présent(e)s :

HEYMANN Bruno	MASSON Sylvain	GIRARD Bernard
GEHANT Franck	POIROT Martine	DEMANGE René
CALLEY Etienne	CHIPAUX Michèle	OUDOT Francis
SEGIN Laurent	DUPETY Sandra	SAINTIGNY Henri
SARRE Vincent	BRICE Jean Marie	GRANDJEAN Michel
HENRY Jean-Charles	MAUFFREY Gérard	FAIVRE Gérard
GROSJEAN François représenté par POIROT Michel	SIGUST Jean Marc représenté par GRANDVOINET Christian	MANGE François représenté par BRODELLE
JEANROY Yves	PINOT Régis	RIBAUD Alain
LAPARRA Isabelle	BRESSON Elise	DAGUE Alain
VILLEMARD Catherine	PETRONELLI Yves	JEUDY Jean Luc

Absent(e)s : Mr FORMET Arnaud , Mme CAILLIAU Elise, Mme COUTHERUT Sylvie

Pouvoirs :

Mr GROSJEAN Thierry donne pouvoir à Mr SANTIGY Henry
Mr DIEUDONNE René donne pouvoir à Mr MAUFFREY Gérard
Mr GROSJEAN Philippe donne pouvoir à Mr DUPETY Sandra
Mr DAVOT Jean-Louis donne pouvoir à Mr OUDOT Francis
Mme MAIRE Françoise donne pouvoir à Mme BRESSON Elise
Mr PY Julien donne pouvoir à MR SARRE Vincent
Mr PERNOT Jean Marie donne pouvoir à Mme LAPARRA Isabelle
Mme VALDENNAIRE Sylviane donne pouvoir à Mme CHIPAUX Michèle
Mr VERBAERE Ludovic donne pouvoir à Mr DEMANGE René

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte.

Le Président expose :

Par délibération en date du 4 avril 2024, les élus ont validé le lancement de la démarche PLUI et le recrutement d'un AMO.

Une délibération sera prise à l'automne 2024, afin de prescrire l'élaboration du PLUI, la définition des et les objectifs poursuivis.

Pour mener à bien l'élaboration du PLUI, la communauté de commune des 1000 Etangs s'engage dans un processus de gouvernance, par la création d'un **Comité de Pilotage (COPIL)** présidé par Messieurs Régis PINOT, Président, Vincent SARRE, V-P et Gérard MAUFFREY, V-P délégué.

Le comité de pilotage (COPIL) est au centre du dispositif : il a pour rôle de faire des choix, d'orienter les décisions, d'assurer le transfert d'informations, le suivi régulier de l'avancement de l'élaboration du PLUI. Il prend en compte les réflexions menées au sein des groupes de travail. Le COPIL associe les Personnes Publiques associées par étapes.

Dans un souci de répartition territoriale cohérente, tenant compte de la localisation de la commune, sa topographie, etc..., les communes membres du COPIL sont les suivantes : Beulotte St Laurent, Servance-Miellin, Ternuay, Haut du Them Château-Lambert, Belmont, Malbouhans, Faucogney et la Mer, La Rosière, La Bruyère, Fresse et Esmoulières.

Après délibération, le Conseil Communautaire,

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS	REFUS DE VOTE
39			

Le Conseil communautaire :

- VALIDE la composition du COPIL PLUI

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président

Régis PINOT

Communauté de Communes
des 1000 Étangs
14, Place du Marché
70270 MELISEY

